

## **Étude des écosystèmes des vallées fluviales**

Cours inférieur du fleuve Churchill

### **Discussion et recommandations (Rapport intérimaire, 15 mars 2003)**

D'après une analyse préliminaire des données recueillies, la zone d'étude de la vallée fluviale comporte des habitats comparables et conviendrait à une étude expérimentale-témoin avant-après. En ce qui concerne les espèces qui pourraient faire l'objet d'études dirigées selon une approche basée sur les écosystèmes, les campagnols à dos roux et les écureuils se trouvent partout. De même, il serait possible de faire des études d'oiseaux chanteurs comme le geai du Canada, la mésange à tête brune, la grive à dos olive, la fauvette à croupion jaune et le roitelet à couronne rubis, en raison de leur présence partout dans la zone d'étude. La vallée du fleuve Churchill est un excellent choix du point de vue logistique parce qu'il est facile de se déplacer d'un site à l'autre et que la vallée se trouve à proximité de Happy Valley-Goose Bay.

Le dénombrement des oiseaux pendant la saison de reproduction a été difficile en raison des conditions météorologiques. Malgré le temps frais et pluvieux qui a dominé pendant la campagne sur le terrain, chaque poste de comptage a fait l'objet de deux visites. Au cours du prochain relevé des oiseaux chanteurs, je recommanderais d'effectuer trois visites à chaque poste de comptage plutôt que deux.

La capture d'animaux vivants a bien réussi. Nous avons pu capturer de petits mammifères, mais le taux de mortalité a parfois été élevé en raison de la contrainte de temps qui a mis les gens sur le terrain dans l'impossibilité de vérifier les pièges deux fois par jour. La capture d'animaux vivants permettra d'observer leur évolution biologique et de déterminer le nombre de portées, la vitesse de croissance, le taux de survie et d'autres variables démographiques. Les pièges à fosse devraient être utilisés pour une meilleure observation des espèces de musaraignes. Si la capture d'animaux vivants doit se poursuivre, elle devrait être augmentée et une équipe devrait être affectée à la vérification des pièges. L'été dernier, la logistique était compliquée en raison du manque de bateaux et de carburant.

Plusieurs espèces qui ont fait l'objet des études pilotes en 2001 et en 2002 pourraient faire l'objet d'études dirigées sur les effets. Bien qu'il soit possible d'effectuer une très bonne étude en matière d'habitat et de surveillance dans cette zone d'étude, je ne recommande pas un projet de surveillance continue relatif aux effets du bruit. Je recommande fortement de choisir une ou deux espèces d'oiseaux résidents, dont le geai du Canada, pour une étude dirigée. De plus, je recommande d'effectuer des études dirigées qui compléteraient celles proposées en collaboration avec la province de Québec sur les nyctales boréales, les chauves-souris et peut-être les écureuils volants si des nichoirs sont utilisés. Le piégeage des petits mammifères devrait être effectué en même temps que l'étude des nichoirs des nyctales boréales.